

## INFORMATION AUX FAMILLES

### HISTOIRE DES ARTS – EPREUVE DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET 2014

Le Collège Condorcet organisera l'épreuve orale finale de l'Histoire des Arts **le mercredi 14 mai 2014 au matin**. Cette épreuve est obligatoire. Elle peut être passée individuellement ou en groupe (de 2 à 3 élèves maximum). Une convocation individuelle sera distribuée aux candidats au mois d'avril. L'évaluation donne lieu à une note sur 20 points, affectée d'un coefficient 2. Ces points sont pris en compte pour l'attribution du DNB et d'une mention.

#### CALENDRIER DES EPREUVES

- Toute l'année, les élèves sont accompagnés dans leur travail de recherche documentaire par un assistant pédagogique ou/et le professeur documentaliste.
- De septembre à octobre : présentation aux élèves, par les enseignants des disciplines, des différentes thématiques retenues et information aux familles. Définition des problématiques avec les enseignants et le professeur référent de chaque classe.
- D'octobre à janvier : préparation d'au moins deux thématiques et constitution des binômes/trinômes dont la liste devra être transmise à la Direction (avant fin janvier)
- Janvier (semaine du 27 au 31/01/14) : oral blanc pendant les cours par les équipes pédagogiques
- Janvier à Mai : préparation des trois autres thématiques. Transmission au professeur référent de la liste des œuvres retenues pour validation.
- Avril : épreuve écrite sur les repères culturels « incontournables » lors du second brevet blanc
- 28 avril : dépôt des listes d'œuvres étudiées par les candidats via les professeurs référents à la Direction
- **Mercredi 14 mai 2014 au matin** : épreuve finale de l'Histoire des Arts

#### PRÉPARATION DE L'EPREUVE

L'évaluation de l'histoire des arts prend appui sur un **travail continu** à dimension historique, artistique et culturelle défini et organisé par les équipes pédagogiques. Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun mises en œuvre dans cet enseignement.

Le candidat travaille les œuvres d'art qu'il aura choisies dans le cadre des cinq thématiques proposées en se concentrant sur la transversalité entre disciplines. Les œuvres d'art choisies (1 à 3 par thématique), étudiées ou non en classe, doivent relever de différents domaines artistiques (littérature, peinture, musique, architecture...). Elles appartiennent majoritairement au XXe siècle.

Ce travail se fait sous le guidage **d'un professeur référent** désigné pour la classe.

L'investissement de chaque candidat dans la recherche documentaire ainsi que la contribution au travail collectif lors de la période préparatoire sont pris en compte pour partie dans l'évaluation finale.

Un dossier peut être produit, sur lequel peut s'appuyer le candidat (binôme ou trinôme) mais il ne sera pas évalué en tant que tel.

#### EPREUVE FINALE

Le candidat, binôme ou trinôme se présente devant un jury composé de deux enseignants qui choisira de l'interroger sur une des cinq thématiques étudiées. Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10mn dans la salle de passation avant de présenter la ou les œuvres qu'il aura retenue(s) en rapport avec la thématique imposée.

Le candidat peut s'appuyer sur les outils de communication qu'il souhaite mais ne doit pas lire ses notes pendant l'épreuve orale.

La soutenance se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury. Le temps imparti est limité :

- Pour une prestation individuelle : 5mn d'exposé + 10mn d'entretien
- Pour une prestation collective : 5mn d'exposé par candidat + 10mn d'entretien pour le groupe

Pendant l'entretien, le jury se garde la possibilité d'élargir le questionnement afin de valoriser la réflexion du candidat. Les critères et modalités d'évaluation seront communiqués aux élèves en temps utiles.

La note ne peut, en aucun cas, être communiquée avant la proclamation des résultats du DNB.

Nous souhaitons à tous les candidats de présenter un oral de qualité pour optimiser leurs chances de réussite au Diplôme National du Brevet.